



LES REVENDEICATIONS D'UN BREVET DÉFINISSENT SA PORTÉE

Ce numéro se fondera sur un cas de figure simple en mécanique et en chimie afin d'illustrer comment les revendications sont construites et la relation qu'elles entretiennent les unes envers les autres.

Les revendications sont les paragraphes numérotés que l'on retrouve à la fin du brevet. Chaque revendication comprend généralement :

- un préambule;
- une expression transitoire;
- un corps.

Le préambule identifie la catégorie de l'invention et peut désigner un objet précis (un appareil, une méthode, un article, une molécule, une composition, etc.).

L'expression transitoire fait le lien entre le préambule et le corps. Typiquement, cette expression est soit « ouverte », c'est-à-dire qu'elle laisse de la place à d'autres éléments non mentionnés dans la revendication (e.g. « comprenant », « incluant », « ayant »), soit « fermée », c'est-à-dire qu'elle limite la revendication aux seuls éléments listés (e.g. « consistant en »).

Le corps de la revendication constitue la partie caractérisante qui énonce les principaux éléments et les caractéristiques techniques nouvelles de l'invention que l'on souhaite protéger.

A titre d'exemple, des revendications ayant trait à des inventions très simples dans le domaine de la mécanique et de la chimie pourraient se lire comme suit :

| | BROUETTE | ENGRAIS |
|--------------------------|--|---|
| Préambule : | 1. Un appareil servant à déplacer des objets | 1. Une composition pour fertiliser le sol |
| Expression transitoire : | comprenant | incluant |
| Corps : | - une plateforme montée sur une roue; et - des poignées fixées à la plateforme. | de l'azote, du phosphore et du potassium. |

Un brevet contient toujours au moins une revendication « indépendante » et, optionnellement, une ou plusieurs revendications « dépendantes », soit des revendications rattachées par numéro à une revendication indépendante. Les revendications dépendantes visent à cerner plus spécifiquement l'invention et à fournir plus de détails sur certaines caractéristiques importantes. Dans nos exemples précédents, les revendications dépendantes pourraient se présenter sous la forme suivante :

| BROUETTE | ENGRAIS |
|---|---|
| 2. L'appareil selon la revendication 1, dans lequel la plateforme est en métal. | 2. La composition selon la revendication 1, incluant 10-50 % poids/poids d'azote, 20-30 % poids/poids de phosphore et 30-50 % poids/poids de potassium. |

Il suffit de tomber à l'intérieur du « territoire » couvert par l'une ou l'autre des revendications pour contrefaire un brevet. Les revendications indépendantes étant plus « larges », celles-ci sont plus susceptibles d'être contrefaites, car elles contiennent moins d'éléments que les revendications dépendantes qui visent à ajouter des éléments additionnels.

Par contre, les revendications indépendantes sont également plus susceptibles d'être invalidées, notamment si celles-ci omettent un élément essentiel au fonctionnement de l'invention ou un élément permettant de différencier l'invention de l'art antérieur.

VALORISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Karine Herreyre, agente de valorisation
 Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
 (418) 545-5011 poste 5302
 Karine_Herreyre@uqac.ca
<http://www.uqac.ca/recherche/>

Document original produit pour le Réseau universitaire en transfert des technologies de l'est du Québec (RUTTEQ) www.rutteq.ca
 Édition hiver 2005 – vol. 1
 Adaptation avec la permission du RUTTEQ



Auteur : Serge Lapointe, PhD,
 Associé, Agent de brevets,
slapointe@fasken.com